

**Procès-Verbal de la réunion CSSCT ordinaire
Etablissement Autres Hôtels du 7 Février 2024**

Secrétaire de la CSSCT Etablissement Autres Hôtels

A : Membres de la CSSCT

CC : Président, Secrétaire et Membres CSE

Date :

Membres Légaux

Membres Experts

Membres de Droit

Médecin du Travail / Infirmière		
Médecin du Travail		
Coordinatrice en Prévention des Risques Professionnels		
Inspectrice du Travail		
Agent des services de prévention CR		

Représentants Syndicaux CSSCT

Titulaires / Suppléants

		TC
		NA - CGT
		1 - CFE-CGC
		SA
		DT

ORDRE DU JOUR

- 1. Approbation du procès-verbal de la réunion ordinaire du 21/09/2023**
- 2. Point sur les modalités de fonctionnement (rôles et missions)**
- 3. Désignation du Secrétaire de la CSSCT**
- 4. Désignation du Secrétaire adjoint de la CSSCT**
- 5. Désignation des deux membres de la CSSCT au Comité de pilotage des RPS de l'Etablissement**
- 6. Communication du calendrier prévisionnel des réunions ordinaires de la CSSCT pour l'année 2024**

Le 7 février 2024, a eu lieu la réunion CSSCT d'installation de l'établissement Autres Hôtels.

La réunion a bien débuté à 9H à l'hôtel Marvel, comme indiqué sur la convocation.

La cheffe d'établissement [REDACTED] prend la parole et remercie toutes les personnes présentes à cette réunion d'installation, y compris celles en visioconférence. Elle explique le bien fondé de certains projets qui ont pu aboutir pendant la mandature précédente comme l'abris bus au RDC et les signalétiques en backstages au SQL.

Point 1 : Approbation du procès-verbal du 21 septembre 2023 de l'ancienne mandature sur le même établissement

Aucune remarque n'est réalisée, on passe au vote.

3 votes POUR et 3 ABSTENTIONS

Point 2 : Modalités de fonctionnement (rôle et mission) des CSSCT

[REDACTED] expose les missions de la CSSCT et invite les membres à respecter la gestion de leurs plannings prévisionnels des absences liées à leurs mandats. Elle indique également que pour les nouveaux mandatés, des clés des différents locaux des membres du CSSCT de l'établissements ont été faites. Chaque mandaté pourra désormais avoir accès au local syndical.

[REDACTED] demande si c'est une clé pour les 4 hôtels ?

[REDACTED] répond que non, trois badges pour les 3 hôtels et une clé Medeco pour le RDC. Elle précise aussi que les EPI (équipements de protections individuels) seront mises à disposition des nouveaux mandatés et qu'il faut s'adresser à son assistante pour les tailles.

[REDACTED] demande de prévoir les casques et casquettes au choix.

[REDACTED] répond évidemment que oui.

[redacted] faudrait également prévoir pour cette nouvelle mandature les besoins en fournitures.

[redacted] il faut passer à mon bureau voire mon assistante, en principe les paquets sont déjà prêts, au besoin on pourra ajuster.

[redacted] nous n'avons pas envoyé notre planning prévisionnel à temps est-ce qu'il y a une sanction ?

[redacted] indique que non mais il y a bien un sens pour l'envoi du planning prévisionnel car cela permet une meilleure gestion des équipes et une continuité.

Point 3 : Désignation du Secrétaire de la CSSCT

[redacted] t appel à candidature et Mamadou est le seul candidat.

Mamadou : 6 votes favorables sur les 6 votants à l'unanimité.

Point 4 : Désignation du secrétaire adjoint de la CSSCT

[redacted] it appel à candidature et Valentina est la seule candidate.

Valentina : 6 votes favorables sur les 6 Votants à l'unanimité.

[redacted] faire un rappel du rôle et crédit d'heures des [redacted] n a déjà connaissance.

[redacted] lecture du document à la page 11 concernant le rôle et indique que les membres ont 18 heures par mois et le secrétaire 7 heures de plus. Pour les deux membres RPS c'est 12 heures par an.

Point 5 : Désignation de deux membres de la CSSCT au comité de pilotage des RPS de l'établissement

Deux volontaires **Mamadou et Valentina ont été élus à l'unanimité** par les membres présents.

Point 6 : Communication du calendrier prévisionnel des réunions ordinaires de la CSSCT pour l'année 2024

- ✓ 26 mars 2024 à 14H
- ✓ 17 juin 2024 à 14H
- ✓ 17 septembre 2024 à 14H
- ✓ 20 décembre 2024 à 14H

[redacted] de si des réunions extraordinaires de la CSSCT sur notre établissement étaient prévues ?

[redacted] pond que non pour l'instant.

[redacted] concernant la dernière table ronde sur les RPS, quel manager devrait faire le retour étant donné que le précédent n'est plus là.

[redacted] t le nouveau manager qui vient d'arriver qui va transmettre le compte rendu.

Fin de la séance à 9H45.

Chette d'Etablissement

Secrétaire